

Primark¹

- **S'approvisionne au Myanmar depuis :** 2012
- **Raison invoquée :** Primark n'a pas fourni d'information à ce sujet.
- **Nombre de fournisseurs au Myanmar :** Primark n'a pas fourni d'information à ce sujet.
- **Primark a-t-elle partagé les noms et locations de ses fournisseurs au Myanmar avec l'auteur de la recherche ?** Non
- **Ce que Primark dit à propos de l'exercice sa diligence raisonnable :** Primark écrit qu'elle a aligné sa procédure de diligence raisonnable sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) et aux lignes directrices de l'OCDE. Pour le Myanmar, la procédure de diligence raisonnable de Primark inclut une recherche documentaire et une cartographie des parties prenantes. Sur base de ces analyses, Primark a organisé une série de rencontres avec des parties prenantes au Myanmar en septembre 2016. Primark a annoncé qu'à partir de 2017, elle organisera des sessions de consultation avec les travailleurs, facilitées par une ONG locale. Ce processus doit permettre de réaliser une évaluation du Myanmar et d'identifier les domaines d'action prioritaires.
- **Contrôle des conditions de production :** Les conditions de travail dans les usines sont contrôlées par des audits conduites par l'Equipe Ethique de Primark. Chaque site est audité avant d'y placer une première commande. Lorsque la procédure de diligence raisonnable révèle des risques accrus, des audits non annoncés sont réalisés. Toute question qui représente une menace grave et imminente pour la vie des travailleurs ou leur sécurité - y compris du travail forcé, obligatoire ou de prisonniers ou de la traite – est prioritaire. Et doit faire l'objet d'une remédiation immédiate. Les usines où de telles situations sont révélées sont immédiatement suspendues jusqu'à remédiation appropriée et complète.
- **Questions clés au Myanmar selon Primark :** Primark a écrit être conscient de nombreux risques abordés dans le rapport de SOMO. Primark n'a pas spécifié quels risques ont été identifiés à travers ses audits et ses procédures de diligence raisonnable.

¹ Pour plus de détails et référence aux sources, se reporter au rapport de SOMO : <https://www.somo.nl/wp-content/uploads/2017/02/The-Myanmar-Dilemma-Full-Report-1.pdf>